

Le Romaintois

Bulletin municipal 2^e semestre 2015

Edito de M. le Maire

Suivant les directions de la loi NOTRe, Monsieur le Préfet a validé la carte de la communauté de communes donc nous restons à 13 communes, nous perdons Castelculier après St Pierre de Clairac.

Bien sûr, nous n'allons pas avoir des moyens financiers extraordinaires mais des compétences adaptées aux besoins ruraux (l'entretien des voies communales et rurales, la culture, la petite enfance), que n'a pas l'Agglomération d'Agen, et qui seront utilisées au mieux. Notre communauté de communes PAPS sera théoriquement opérationnelle pendant 6 ans ce qui permet à notre commune de terminer le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de commencer d'autres projets. Ainsi le lundi 18 janvier 2016, à 18h15, à la salle des fêtes de St Romain, je vous invite à participer à une réunion concernant le PLU.

En attendant de jours meilleurs, nous avons subi la baisse des dotations de l'état, de la taxe professionnelle, ce qui représente 25% en moins dans notre budget communal.

Cette année, la commune a investi dans la réfection de la sacristie, les écoles (amélioration du cadre de vie), le tout sans augmenter les impôts locaux et sans emprunt. J'espère qu'en 2016, et malgré ces contraintes nous pourrons réaliser nos projets.

Nous allons clore cette année 2015 qui a été particulièrement douloureuse pour notre pays et aussi pour de nombreux pays en guerre.

Aussi, je formule le souhait que l'année 2016 soit porteuse d'espoir, de conscience, de projets et de réalisations tant dans le domaine privé que public.

Le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous le dimanche 17 janvier 2016 à 11h pour les traditionnels vœux du Maire.

Christian MARCHEVAL

*M. le Maire et l'ensemble du conseil municipal
vous invitent aux vœux du Maire qui auront
lieu le dimanche 17 janvier 2016
à 11h à la salle des fêtes de St ROMAIN.*

Sommaire

- 1** Vie communale
- 2** Ecoles : Rentrée scolaire 2015
- 3** Les ZAPINIOUZES
- 4** Vie associative
- 5** DOSSIER SPÉCIAL : loi NOTRe

Nouveaux

Votre mairie sera ouverte au public lundi de 7h45 à 12h et de 12h45 à 17h15 et jeudi de 12h45 à 17h15.

Nouvelle adresse email : mairie@stromainlenoble.fr

1 Vie communale

Informations communales



Une réunion d'information sur les droits et obligations des fonctionnaires s'est tenue à la mairie de St romain le 25 novembre en présence des personnels et des élus. Elle était animée par Madame Céline DUPRAT du pôle santé sécurité handicap retraite du centre de Gestion de la fonction publique territoriale. L'ensemble des sujets concernant les statuts de la fonction publique, le contrôle médical les inaptitudes, les congés, la retraite, etc, ont pu être traités.

Investissements réalisés :

Mobiliers des écoles : 1 table et 8 chaises réglables en hauteur pour le réfectoire et idem pour l'école maternelle et pour l'école primaire pour un montant de 2048 € TTC.

Réfection de la sacristie pour un montant de 2 500 € TTC.

Prévention des risques :

Une réunion préparatoire à la campagne d'information 2016 concernant la distribution de pastilles de comprimés d'iode autour du centre nucléaire de production d'électricité de Golfech, s'est tenue le lundi 30 novembre à Valence d'Agen. Étaient invités les élus des 31 communes du Périmètre Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Golfech. Monsieur MARCHEVAL et Madame SANIAL y ont participé.

EDF, en tant qu'exploitant est responsable de la sécurité de son installation et doit en assurer le bon fonctionnement. L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) contrôle le respect de la réglementation par l'exploitant et procède à des inspections régulières. Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident le devoir des pouvoirs publics est néanmoins d'anticiper une telle éventualité. En 2009 une distribution de comprimés d'iode a été organisée pour les habitants résidant dans la zone des 10 km. Ces comprimés arrivant prochainement à péremption, les pouvoirs public ont décidé d'organiser une nouvelle distribution début 2016, accompagnée d'une campagne de sensibilisation du public.

Tous les habitants de St Romain devraient recevoir début 2016 un courrier d'information et une invitation à une réunion publique à Golfech vraisemblablement fin janvier.



Informations inter-communales

A compter du 1^{er} janvier 2016, la communauté de communes passera de 15 à 13 communes. En effet, après le départ de St Pierre de Clairac, c'est Castelculier qui rejoindra l'Agglomération d'Agen. Les critères d'exception pour un territoire rural de faible densité (5000 habitants) (Article 33 de la loi NOTRe) ont permis de maintenir les périmètres de la communauté de communes déjà existante avant l'entrée de ces 2 dernières. Prochainement, un nouveau bureau sera constitué permettant ainsi de coordonner les futurs projets dans l'intérêt communautaire.



Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi
9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Téléphone
05.53.66.99.94
Courriel
accueil@ccpaps.fr

2 Ecoles



L'équipe pédagogique

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Céline CAMBON qui vient renforcer l'équipe pédagogique composée de Madame Sylvana BUDET, Directrice et maîtresse à l'école primaire, et de Madame Béatrice MAZZER, maîtresse à l'école maternelle.

Les animations

Pour la classe de CP/CE1/CE2 :

La sortie de fin d'année a eu lieu le 2 juillet à la ferme Lou Cornal à St Pierre. Le thème était la découverte des plantes aromatiques : fabrication de fromages frais en utilisant ces herbes, chasse au trésor et découverte des animaux de la ferme. Le 23 novembre, nous sommes allés au cinéma "les Montreurs d'Image" à Agen dans le cadre de "Ecole et Cinéma" pour voir le film d'animation "le jardinier qui voulait être roi". Le cycle piscine s'est terminé le vendredi 10 décembre, après 10 séances de natation.

Pour la maternelle :

Pour clore l'année 2014-2015, les enfants ont eu l'occasion de faire une sortie en poney à la ferme équestre HANTAYS à St Robert, sortie appréciée de tous. Sortie à Trotte-Lapin à Moirax le 13 octobre sur le thème de l'automne et de la forêt et le 18 décembre à Valence d'Agen journée spéciale Noël, au cirque.



Embauche d'une personne en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)

Après une nette augmentation des effectifs scolaires (30 élèves en maternelle et 16 au primaire) en cette rentrée de septembre 2015, nous avons décidé de recruter une personne en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE). Les critères du poste étaient les suivants : l'animation et l'encadrement des enfants (coefficient 3), l'entretien des locaux et la polyvalence (coefficient 1). Un comité d'embauche a été constitué et composé de 6 membres du conseil municipal. Une personne sur quatorze candidatures a été retenue à l'unanimité : Madame Léa BOURRE. Depuis le 2 novembre 2015, Léa assure : une assistance à la classe de maternelle le matin, une aide à la cantine jusqu'à 13h30, un encadrement au niveau des TAPS (Temps d'Activités Périscolaires, le vendredi, du ménage à l'école primaire et à la salle des fêtes et tout remplacement en cas de besoin.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Rappel TAP : Les parents d'élèves participants aux TAP pourront consulter les programmes, courant janvier 2016 sur le blog municipal : leromainois.jimdo.com

3 Les ZAPINIOUZES

Cette nouvelle rubrique a pour objectif de nous faire réfléchir sur des pensées positives afin d'oublier pour quelques minutes les mauvaises nouvelles qu'on pourrait entendre quotidiennement. En voici un exemple, c'est bon à savoir !!!

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé, par ces agissements dérisoires, lui dit : «Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ?» «Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part.»

Telle est notre responsabilité à l'égard du monde car nous ne sommes pas totalement impuissants, si nous le décidons.

